

Résultats et recommandations du REPLOQ (Réseau d'essais des Plantes Ligneuses Ornamentales du Québec)

Rhododendron fastigiatum Franch.

Famille	:	Éricacées
Nom français	:	Rhododendron à feuilles pourpres
Nom anglais	:	Autumn Purple Rhododendron
Catégorie	:	Végétal à feuillage persistant
Sous-division	:	Arbuste

DESCRIPTION BOTANIQUE

Ce petit arbuste dense, au port arrondi et prostré, peut atteindre une hauteur maximale de 0,50 m.

Le feuillage est vert foncé. Les feuilles sont petites, coriaces, oblongues et mesurent de 1 à 2 cm de long. Elles sont rugueuses sur la surface inférieure et fortement recouvertes d'écaillles brunâtres. Le pétiole mesure 2 à 3 mm de long.

Les fleurs printanières bleu lavande apparaissent à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai et mesurent environ 1 cm de diamètre.

ORIGINE ET DISTRIBUTION

Ce *Rhododendron* est connu depuis 1895. Il origine des montagnes de l'Amérique du Nord, du nord de l'Europe et de l'Asie.

UTILISATION

Ornementale: Ce *Rhododendron* peut être utilisé en isolé ou en massif dans des rocailles.

EXIGENCES

Cette espèce exige, comme tous les plants de son groupe, un sol acide et humifère. Une exposition ensoleillée lui est favorable.

PATHOLOGIE

À notre connaissance aucune maladie ne semble affecter ce *Rhododendron* en particulier.

MULTIPLICATION

Concernant la multiplication de cette espèce aucune information n'a été retrouvée dans la littérature.

MULTIPLICATION FAITE PAR LE REPLOQ

Origine du pied-mère : Jardin Roger-Van den Hende, Université Laval, Sainte-Foy (Québec)

Lieu de multiplication : Université Laval, Sainte-Foy (Québec)

Technique de multiplication: 311 boutures d'environ 8 cm ont été prélevées le 3 juillet 1985 et trempées 4 secondes dans une solution d'AIB 4000 ppm et d'éthanol 50%, puis lavées à l'eau du robinet. Elles ont été plongées dans une solution fongicide à base de Benomyl-Captan®. Elles ont été placées sous nébulisation dans un substrat composé de tourbe (40%) et de perlite (60%). L'enracinement était de 96% après 67 jours. Les boutures ont été empotées le 9 août en godets Fertil Pots® dans un substrat composé de tourbe (60%) et de perlite (40%). Les godets ont été entourés de tourbe humide dans une couche froide le 30 août. Les boutures ont hiverné dans la couche ouverte sous une forte épaisseur de neige et le taux de survie à l'hiver a été de 92%. 275 plants ont été transplantés en pépinière en mai 1986 et la reprise a été de 100%. Le taux de survie à l'hiver a été de 100%. Les plants ont été arrachés le 5 mai 1987, pralinés, emballés et entreposés en chambre froide à 4 degrés Celsius, puis expédiés le 10 mai.

Intégration au réseau d'essais: Des plants de 8 à 10 cm de hauteur ont été plantés dans 6 sites d'essais répartis à travers tout le Québec et le nord-est de l'Ontario (Tableau 1). Leur survie à l'hiver et leur potentiel de croissance ont été évalués de 1987 à 1992.

RÉSULTATS (1987-1992)

Dommages hivernaux

Région 1

À L'Assomption, 20% des plants sont morts au cours du premier hiver. De plus, tous les plants ont subi du gel sur les bourgeons floraux au cours du quatrième hiver. Aucun autre dommage n'a affecté les plants en évaluation.

Tous les plants sont morts au cours des deux premiers hivers à Sainte-Clotilde.

Région 2

À Sainte-Foy, 40% des plants sont morts au cours des deux premiers hivers. De plus, tous les types de dommages sont survenus les quatres derniers hivers, laissant peu de plants exempts de dommages les deux derniers hivers.

À La Pocatière, seuls 3 plants ont résisté à l'essai, le taux de mortalité étant de l'ordre de 73% le quatrième hiver. Du brunissement sur le feuillage a affecté l'apparence de plusieurs plants chaque année.

Région 3

À Normandin, plus de 88% des plants n'ont subi aucun dommage les premier et deux derniers hivers. Du gel sur l'extrémité des tiges a été observé sur 91 et 73% des plants les deux autres hivers. Trois plants sont morts au cours de l'essai.

À Kapuskasing, la mortalité a été importante éliminant tous les plants progressivement au cours des 5 années d'essais. Des dommages de brunissement du feuillage ont été observés sur 30 à 60% des plants vivants les trois premières années.

Croissance en hauteur

Après 5 années, la hauteur moyenne des arbustes était pour chacune des régions:

$$R1^* = 20 \text{ cm} \quad R2^{**} = 15 \text{ cm} \quad R3 = 17 \text{ cm}$$

* Site de L'Assomption seulement.

** Les plants de Sainte-Foy mesuraient le double de ceux de La Pocatière.

Catégories

La hauteur moyenne des arbustes après 5 années variait d'un site à l'autre:

20 cm et + : L'Assomption, Sainte-Foy et Normandin
15 - 19 cm : Kapuskasing et La Pocatière

La croissance annuelle a été minime.

Influence de la taille

Aucune taille n'a été nécessaire sauf la suppression des parties endommagées par le gel.

Croissance en largeur

Après 5 années, la largeur moyenne des arbustes était pour chacune des régions:

$$R1^* = 28 \text{ cm} \quad R2^{**} = 40 \text{ cm} \quad R3 = 27 \text{ cm}$$

* Site de L'Assomption seulement.

** Les plants de Sainte-Foy mesuraient le double de ceux de La Pocatière.

Catégories

La largeur moyenne des arbustes après 5 années variait d'un site à l'autre:

51 cm et +	:	Sainte-Foy
41 - 50 cm	:	
31 - 40 cm	:	Normandin
21 - 30 cm	:	L'Assomption, La Pocatière et Kapuskasing

Floraison

L'anthèse des premières fleurs se situe entre les 13 et 22 mai à L'Assomption, entre les 15 et 28 mai dans les sites de la zone 4 et entre le 26 mai et le 1er juin à Normandin. La durée de floraison a été de l'ordre de 15 à 22 jours dans tous les sites où les plants se sont développés.

RECOMMANDATIONS

Les tableaux 2 et 3 expriment le pourcentage de plants vendables par catégorie dans chacun des sites d'essais, et ce, pour la hauteur finale et la largeur obtenues après chaque année. Ces tableaux serviront de guide aux pépiniéristes afin d'estimer la production annuelle ainsi que le nombre d'années nécessaires pour obtenir une hauteur ou une largeur pré-définies.

Production

Cette espèce a un taux de croissance très lent. Elle peut être produite dans des conditions pédologiques favorables, dans la région de Montréal ou dans une région un peu plus froide à la condition d'être recouverte d'une bonne couverture de neige.

Utilisation

Ce *Rhododendron* a fleuri régulièrement dans le site de Normandin, indiquant une bonne résistance aux conditions climatiques de la zone 2b tout en ayant une croissance acceptable et un faible taux de mortalité. Cette plante peut être recommandée pour utilisation en milieu protégé dans des conditions de sol adéquates. Bailey mentionne une cote de rusticité de 7 mais peu d'informations existent sur cette espèce.

Selon les résultats, il est certain que cette espèce ne peut survivre sans la présence d'un couvert de neige même en zone 5b, ce qui tend à confirmer que le plein potentiel d'expression ornementale se situerait en zone 7 (zones américaines).

RÉDIGÉ PAR

Claude Richer, agr.
Jacques-André Rioux, agr.
Jacques Côté, biol.

Tableau 1: Fréquence des dommages hivernaux observés sur le *Rhododendron fastigiatum* Franch. de 1987 à 1992.

Sites d'essais	Aucun Dommage 1	Répartition du pourcentage des dommages										Cumulatif des dommages
		DOMMAGES HIVERNAUX ^a										
	2	3	4	5	6	7	8	10	11	14		
RÉGION 1												
L'Assomption	76		20				4					24
Sainte-Clotilde	0						100					100
RÉGION 2												
Sainte-Foy	42	22		22	3	3	8					58
La Pocatière	46	2		7			17			28		54
RÉGION 3												
Normandin	61	33		2			4					39
Kapuskasing	8	3			7		54			27		92

^a Légende: 1 = aucun dommage
 2 = dommages au bout de la pousse de l'année précédente
 3 = gel des bourgeons floraux
 4 = pousse de l'année précédente affectée
 5 = vieux bois affecté
 6 = mort jusqu'à la limite de la couverture nivale
 7 = mort jusqu'au niveau de la surface du sol
 8 = mort
 9 = insolation, fendillement sur le tronc
 10 = bris mécaniques liés aux conditions climatiques
 11 = dommages par les rongeurs
 14 = brunissement partiel du feuillage

Aucun dommage des types 7, 9, 10 et 11 n'est survenu pour cette espèce.

Tableau 2: Répartition des plants de *Rhododendron fastigiatum* Franch. par catégorie de hauteur vendable de 1987 à 1991.

Hauteur (cm)	RÉGION 1					RÉGION 2					RÉGION 3					RÉGION 1					RÉGION 2														
	L'Assomption					Sainte-Clotilde					Sainte-Foy					La Pocatière					Normandin					Kapuskasing									
	87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91
01-10	12	31	17	8	0	5	0	-	-	-	-	01-10	0	0	0	8	0	5	0	-	-	-	01-10	5	0	0	0	0	01-10	0	0	0	0	0	
11-20	88	69	83	84	67	95	100	-	-	-	-	11-20	100	88	8	17	17	95	67	-	-	-	11-20	48	0	0	0	0	11-20	0	0	0	0	0	
21-30	0	0	0	8	33	0	0	-	-	-	-	21-30	0	12	67	58	58	0	33	-	-	-	21-30	47	25	43	14	0	21-30	0	0	0	0	0	
31-40	-	-	-	0	0	-	-	-	-	-	-	31-40	-	0	25	17	25	-	0	-	-	-	31-40	0	75	57	43	0	31-40	0	0	0	0	0	
41-50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41-50	-	-	0	0	0	-	-	-	-	-	41-50	-	0	0	0	0	41-50	-	-	-	-	-	
51-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-	
61-70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-	

Tableau 3: Répartition des plants de *Rhododendron fastigiatum* Franch. par catégorie de largeur vendable de 1987 à 1991.

Largeur (cm)	RÉGION 1					RÉGION 2					RÉGION 3					RÉGION 1					RÉGION 2					RÉGION 3									
	L'Assomption					Sainte-Clotilde					Sainte-Foy					La Pocatière					Normandin					Kapuskasing									
	87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91		87	88	89	90	91
01-10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01-10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01-10	0	0	0	0	0	01-10	0	0	0	0	0	
11-20	100	53	27	18	0	100	53	27	18	0	100	11-20	48	0	0	0	0	90	53	27	18	0	11-20	47	25	43	14	0	11-20	0	0	0	0	0	
21-30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21-30	0	0	0	0	0	0	47	73	82	100	0	21-30	0	0	0	0	0	21-30	0	0	0	0	0
31-40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31-40	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	-	31-40	-	-	-	-	-	31-40	-	-	-	-	-
41-50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41-50	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0	-	41-50	-	-	-	-	-	41-50	-	-	-	-	-
51-60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-	-	0	57	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-	51-60	-	-	-	-	-
61-70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-	-	-	14	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-	61-70	-	-	-	-	-